

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2023 ASSOCIATION CEREBRAL VALAIS

Lieu de l'assemblée : Institut Notre-Dame-de-Lourdes, Sierre
Date de l'assemblée : Samedi 13 avril 2024
Ouverture de l'assemblée : 11h27
Clôture de l'assemblée : 12h56

Au total 61 personnes étaient présentes à cette Assemblée générale. Les membres actifs et passifs présents lors de l'assemblée figurent sur une liste disponible au secrétariat.

ORDRE DU JOUR

1. Bienvenue et mot de la présidente - Élection des scrutateurs
2. Acceptation du procès-verbal de la dernière AG
3. Rapports annuels
4. Présentation des comptes 2023
5. Rapport des vérificateurs et adoption des comptes
6. Approbation du budget 2025
7. Démission
8. Election de la nouvelle présidente et nominations
9. Clôture des activités du 60^{ème} anniversaire
10. Divers

1. Bienvenue

La Présidente, Mme Marie Pochon ouvre la séance en français puis poursuit avec quelques mots d'allemand pour remercier les personnes présentes à cette 61^{ème} AG. Elle remercie Mme Véronique Délétroz-Blanc de nous accueillir à Notre-Dame-de-Lourdes et félicite les gens pour leurs présences malgré le changement de jour de semaine. Avant de commencer l'assemblée elle propose de faire un temps de recueillement pour penser aux défunts de l'association en particulier à Mme Dayer, membre fondatrice de notre association.

Election des scrutateurs :

Madame Line Short et Monsieur Bernard Monnet sont désignées en tant que scrutateurs.

2. Procès-verbal de la dernière AG

L'assemblée remercie l'autrice pour le PV de l'AG 2023 et l'accepte à l'unanimité sans modification.

3. Rapports annuels

Les rapports sont brièvement présentés par les personnes responsables de chaque secteur et se retrouvent dans le rapport d'activités 2022 distribué avant le début de l'assemblée.

3.1 Rapport de la Présidente 2023 (cf. Rapport d'activités 2023)

Marie Pochon poursuit avec le rapport de la Présidente et commence par excuser M. Philippe Tivollier, membre du comité pour son absence. Elle en profite pour remercier le reste du comité pour leur travail et leur présence.

2023 a été une année éprouvante pour le comité. Heureusement qu'un comité externe a été créé pour le 60^{ème} anniversaire. Elle en profite pour les remercier pour le merveilleux travail accompli.

Le comité a entrepris un grand travail de mise à jour dans le suivi et la reconnaissance du personnel, toujours plus nombreux (mise à jour des contrats, valorisation des salaires, lois...).

L'association a également connu de nombreux changements au sein de l'équipe avec les départs de Dominique Guignard, cuisinière, Ana Lambiel, secrétaire-comptable puis Mireille Besson, infirmière. Pour palier à ces départs, Marie est heureuse d'annoncer les arrivées de Messieurs Norbert Fumeaux et Pierre-Alain Girod en cuisine, Madame Olivia Bourgeois en tant que secrétaire-comptable puis sur le terrain Mesdames Céline Germanier, auxiliaire en soins et Auriane Rotzetter, animatrice. Bienvenue à eux.

Elle rappelle aux personnes que le nouveau site internet mis en ligne début 2023 est entièrement adapté aux smartphones et qu'il est régulièrement mis à jour et regroupe toutes les photos, articles de presse ou programme d'activité de cette grande année.

Pour le comité, le centre de leurs préoccupations reste le bien-être et les activités pour les membres et pour cela ils ont à cœur de former et de valoriser aux mieux les bénévoles et volontaires (reconnaissance, formations...) sans qui nos activités ne pourraient avoir lieu.

3.2 Rapport du groupe parents (cf. Rapport d'activités 2023)

C'est au tour de Mme Suzana Kedzic de prendre la parole et de présenter le programme du groupe-parents.

Une année avec un programme intense et intéressant avec un joli succès de participations.

Durant l'année 3 rencontres ont eu lieu :

- **Les droits de mon enfants, mardi 07.02.2023 en collaboration avec Procap**
- **Trace d'Amour, l'empreinte de l'invisible, mardi 25.04.2023**

Lors de cette rencontre, Mme Sylvie Liand, maman de Dorian est venu nous faire part de son histoire et du lien qu'elle entretient avec son fils disparu notamment à travers son livre « Trace d'Amour ». Lors de cette rencontre, nous avons échangé sur le rôle des parents lors du départ d'un enfant en situation de handicap. Deuil terrible car en plus de perdre un enfant, c'est tout un rythme de vie qui s'écroule.

- **Nos jeunes vers une vie d'adultes, le mardi 03.10.2023**

Durant cette rencontre, Mme Véronique Délétroz-Blanc, Directrice de Notre-Dame-de-Lourdes et Monsieur Jacky Tornay, Directeur de la Castalie ont échangés sur leurs préoccupations communes quant à la transition entre le monde d'enfants où ils sont chouchoutés puis une transition plus abrupte dans le monde des adultes. Il en est ressorti que professionnels et familles sont tous conscients de cette difficulté et qu'il est important de travailler ensemble, main dans la main.

Un nouveau programme est en cours pour 2024 et Suzana rappelle que toutes propositions ou idées sont les bienvenues.

3.3 Rapport bureau exécutif (cf. Rapport d'activités 2023)

M. Bruno Perroud, Directeur de l'association prend la parole et remercie l'assemblée et explique que de son côté il parlera plutôt « chiffres ».

Il explique que le grand défi de l'association est toujours la recherche de personnel car pour mener à bien ses activités, l'association doit compter sur de nombreux bénévoles et volontaires car elle fonctionne en 1 pour 1. Nous avons également la chance de pouvoir compter sur de nombreux jeunes en formation et pour cela, Jérémy, Florent, Auriane et lui-même sont formateurs d'entreprise. A noter que sur l'année 2023, Cerebral Valais a pu compter sur 128 personnes accompagnatrices volontaires, soit 11 postes à plein temps.

M. Perroud rappelle que nous avons un contrat avec l'OFAS pour tout ce qui est journées activités mais que pour répondre à la demande de nos membres nous devons proposer de nombreuses

journées supplémentaires, non ou partiellement subventionnées. En 2023 nous sommes heureux d'annoncer notre 2^{ème} année record avec 1'259 journées activités pour 210 personnes en situation de handicap. Dès lors, pour palier à cela, un grand travail de recherche de fonds doit être accompli par le comité et le bureau. Nous avons également dû augmenter les tarifs pour palier à ces activités non prises en charge. M. Perroud soulève également le grand nombre de cours d'un jour réalisé sur l'année soit 31 contre 16 habituellement (merci le 60^{ème}), ce qui explique l'explosion des heures de conseils aux proches et médias (remerciements, photos, presse après chaque activité).

Le service de relève a rencontré également un grand succès. Nous avons débuté en 2011 avec un petit groupe ciblé pour nos membres et avec le temps les demandes et les besoins se sont élargi à une population avec des handicaps plus large (1/3 pour nos membres IMC et 2/3 pour des non-membres). Au total, sur l'année nous avons réalisé 7061.5 heures de relève grâce à 74 intervenants.

M. Bruno Perroud souligne qu'il a la chance de travailler avec une super équipe que ce soit au bureau ainsi que sur le terrain avec une super équipe éducative et une large équipe de jeunes volontaires motivés qui transitent autour de l'association et qui font le succès de Cerebral Valais.

3.4 Rapport commission intendance finances et communication (cf. Rapport d'activités 2023)

RELATIONS EXTERNES

Au tour de Mme Maud Theler de prendre la parole et de faire un petit bilan sur les relations externes et les différents contacts avec les partenaires.

Au niveau du canton, elle rappelle qu'en janvier 2022, la nouvelle loi valaisanne pour les droits et l'inclusion des personnes en situation de handicap a vu le jour. Cette dernière oblige le canton à consulter les personnes concernées lors de nouvelles décisions. Marie et elle-même continuent de s'engager au sein de la commission cantonale pour les personnes en situation de handicap afin que le lien puisse se faire.

L'association travaille avec de nombreux partenaires en lien avec le monde du handicap, notamment avec Forum Handicap ou elle occupe le poste de présidente.

Même si parfois, nous avons l'impression que les décisions prennent du temps et que les choses mettent du temps à changer, soyons conscients que nos autorités ont désormais le réflexe de consulter les personnes en situation de de handicap et que les mentalités s'ouvrent de plus en plus à notre problématique.

Mme Theler rappelle à l'assemblée qu'il est important de faire part des différentes informations, besoins ou dysfonctionnements afin de faire remonter cela plus haut. Elle se tient à disposition.

3.5 Bilan des rapports par Marie : 10 ans de présidence

Marie Pochon reprend la parole et tient à faire le bilan de ses 10 ans de présidence. Pour cela, rien de plus visible que de faire une comparaison chiffrée.

Pour commencer elle démontre l'explosion de la relève à domicile qui a commencé en 2013 à 448 heures et qui aujourd'hui est à 7'061.5 heures (pic). Elle explique que sur ces heures seules 2'277.5 heures bénéficient à des membres IMC de Cerebral Valais. Le reste soit 4'784 heures concernent des personnes non-membres avec d'autres handicap. Dès lors, l'association doit réfléchir et se repositionner auprès du canton afin de décider si nous souhaitons continuer à « perdre » de l'argent sur des heures non reconnues par l'Etat du Valais. Importance de rediscuter du mandat.

Ensuite, elle démontre que les activités ont également augmentées soit 1'082 journées en 2013 contre 1'259 en 2023. Elle explique que les activités sont toujours plus nombreuses mais que malheureusement la demande croissante donne l'impression aux membres d'avoir toujours moins de sorties. Le gâteau n'est pas tellement plus grand mais les parts sont toujours plus petites. Elle explique également que pour ces activités, environ la moitié sont subventionnées et que pour le solde nous devons entreprendre un grand travail de recherche de fonds.

Un troisième graphique montre l'évolution des dépenses et des entrées en démontrant que l'association a toujours réussi à équilibrer les chiffres mêmes lors de ses nouveaux projets. Un graphique rassurant. Elle rappelle la création de la Fondation Liberty en 2015 puis l'acceptation du mandat de gestion de la parenthèse en 2020.

Pour terminer elle démontre l'évolution du personnel depuis 2023 qui malgré l'augmentation des prestations et activités a toujours le même pourcentage de personnel pour la partie Direction et Bureau. Elle explique cela par la passion, la fidélité du personnel ainsi que les outils plus performants. Elle démontre cependant que la partie Animation, Soins et volontaires s'est renforcée, notamment avec l'engagement de personnes en formation et professionnels afin de pouvoir palier aux difficultés et aux soins toujours plus pointus de nos membres, soit 12.5 emplois plein temps en 2013 contre 17.23 actuellement.

FINANCES

4. Présentation des comptes 2023

Les comptes sont à disposition auprès du secrétariat et par le biais du rapport d'activités 2023.

Présentation des comptes

Comptes d'exploitation 2023

Mme Sarah Ecoffey, trésorière de l'association prend la parole et avant de parler chiffres explique que pour le comité la priorité est la qualité de l'accueil des membres et cet accompagnement en 1 pour 1.

Bilan 2023

Mme Ecoffey présente brièvement le bilan de l'association. Les actifs se montent à Fr. 1'010'185.59 et les comptes de l'année présentent un bénéfice de Fr. 88'455.36. Suite à cet excellent résultat lié au 60^{ème} anniversaire (merci) nous avons pu faire quelques provisions afin d'assurer la suite. Elle met en avant que depuis 2013 les chiffres ont doublés !

Compte d'exploitation 2023

Les dépenses de l'année soit **Fr. 1'785'441.99** s'expliquent de la manière suivante : 38% sont des charges de fonctionnement (bureau, salaires), 44% concerne les activités aux personnes (activités, relève...) et 18% concerne les infrastructures (bus, pavillons).

Les recettes de l'année soit **Fr. 1'904'295.60** se répartissent à 33% par des mandats de prestations avec OFAS, Etat, à 15% par la participation des membres, à 34% par les locations (bus, logement) et à 18% par les recherches de fonds (bons résultats liés au 60^{ème}).

Une comparaison est faite avec 2022 et nous pouvons constater un équilibre dans les charges. Au niveau des entrées nous pouvons constater une petite baisse au niveau des subventions Etat, OFAS mais un plus gros volume de recherche de fonds grâce au 60^{ème}.

Marie Pochon, prend la parole pour rappeler que nous avons toujours de bonnes relations avec le canton et l'OFAS et que cette « baisse » de subventions est surtout liée à la proportion charges/recettes qui est toujours plus importantes ce qui a un impact sur le % de répartition. En 2022, nous avons également eu la chance de pouvoir compter sur des versements supplémentaires de l'OFAS, non prévus.

5. Rapport des vérificateurs et adoption des comptes

Mme Maud Theler lit ensuite le rapport de la fiduciaire AAA Audit Sàrl à Sion par Mme Chevalley qui a procédé à la vérification des comptes de l'association en date du 26.03.2024 Ce dernier atteste que les comptes sont conformes aux statuts et aux lois et Marie demande à l'Assemblée de les approuver ce qui a été fait à l'unanimité. Merci Olivia, Laura et Sarah pour l'excellent travail.

6. Budget 2025

Mme Sarah Ecoffey prend à nouveau la parole en s'exprimant cette fois-ci sur le budget 2025.

Elle explique qu'il s'agit toujours d'une partie délicate car il est difficile de se projeter sachant que des discussions sont à venir tout prochainement avec l'Etat du Valais. Elle rappelle qu'un budget est une estimation. Elle revient sur le souhait du comité de valoriser le personnel et les jeunes en formation et ce budget est calculé dans ce sens avec des charges maximales et des entrées calculées au plus bas afin de démontrer le pire résultat et ainsi s'éviter de mauvaises surprises. Ainsi le budget affiche **une perte de Fr. 112'254.-**.

Elle présente le budget sous forme d'un bilan météo et met en avant les points « ensoleillés » de ce budget à savoir ; la valorisation des salaires, plus de journées reconnues par le mandat avec l'OFAS, participation toujours plus nombreuse des membres, toujours plus de locations (bus et mandats). Des points « nuageux » sont également à souligner soit ; le mandat avec l'Etat du Valais pour le service de relève à domicile qui se doit d'être rediscuté et réévalué, un important travail de recherche de fonds pour financer le 50% des activités. Elle rappelle aussi que nous pouvons compter sur la Fondation Liberty ainsi que sur la générosité des gens par le biais de dons mais ces éléments sont imprévisibles et par conséquent difficiles à estimer.

Mme Ecoffey demande s'il y a des questions sur le budget ?

Mme Louise-Anne Sartoretti, demande des précisions quant aux futures discussions avec le canton. En quoi consiste cette réévaluation ?

Mme Ecoffey lui explique que nous devons prendre une décision pour le financement des heures de relève qui ne concernent pas nos membres, soit le 2/3 de nos prestations. Ce n'est pas à nous de se mettre en danger pour des prestations qui bénéficient à d'autres handicaps.

Marie Pochon reprend la parole et explique que le budget présenté reflète la réalité des coûts et que le comité a fait le choix d'annoncer un budget affichant les coûts réels. Jusqu'à présent, nous nous débrouillons toujours pour combler les coûts mais finalement il est important d'afficher la situation réelle afin que tous les acteurs soient conscients qu'il nous manque environ Fr. 100'000.- pour nous en sortir.

Sur ces explications, le budget 2024 est accepté à l'unanimité. Applaudissement de l'assemblée.

7. Démission

Voilà que nous arrivons sur la partie « sensible » de cette assemblée.

Marie Pochon revient sur ses 10 années de présidence et décide de mettre en avant le Cerebral d'avant et de maintenant. Elle explique que tout au long de ces 10 années, elle a eu la chance d'avancer avec un comité soudé et diversifié, une super équipe au bureau, une magnifique équipe éducative et une équipe de volontaires et bénévoles, motivés et souriants et c'est cela la clé de la réussite. Une chaîne solide remplie de maillons tous complémentaires les uns aux autres.

Elle explique que dernièrement nous nous sommes tous rencontrés pour réfléchir au Cerebral de demain et un magnifique dessin en est ressorti avec des points marquants ;

- Des pavillons toujours plus exploités, le parc de véhicules qui s'agrandit... Cerebral est un peu comme une Formule 1, nous allons toujours plus vite mais attention d'avoir de bon frein pour pouvoir ralentir si cela est nécessaire.

- Beaucoup de satellites transitent également autour de Cerebral Valais depuis ses 10 ans (Fondation Liberty en 2013 et Parenthèse en 2020)
- Des relations plus douces avec la faïtière, une proximité avec le canton et le fait d'être consulté suite à cette nouvelle loi en faveur des personnes en situation de handicap.
- Des liens tissés avec le Haut-Valais notamment grâce au 60^{ème} ainsi que le développement du service de relève à domicile.
- Elle soulève également la grande générosité financière des valaisans et valaisannes, monsieur et madame tout le monde, toujours sensible à notre cause et qui nous soutiennent financièrement, nous accueillent toujours plus ouvertement et on un regard toujours plus inclusif.
- Elle mentionne le grand engagement des parents, des personnes concernées qui ne lâchent jamais rien.

Marie remercie l'assemblée pour sa confiance tout au long de ses 10 années. Elle a appris énormément. Elle en profite également pour remercier ses deux filles qui l'ont « partagée » durant ces années.

Election de la nouvelle présidente et nomination

Ainsi pour la remplacer dans son rôle de présidente, Marie propose à l'assemblée la personne de Madame **Suzana Kedzic**, vice-présidente, qui va parfaitement remplir cette fonction. L'assemblée l'applaudit et Suzana est acceptée à l'unanimité.

Mme Kedzic prend la parole et remercie d'abord Marie pour son incroyable engagement et pour la belle personne qu'elle est. M. Bruno Perroud et Mme Laura Théoduloz lui remettent un cadeau pour la remercier pour son travail.

M. Perroud en profite pour glisser quelques mots à son sujet et parle de Marie comme d'une grande « aventurière ». Elle a démarré à Cerebral en tant qu'accompagnante, puis a fait sa formation pour finalement devenir sa patronne. Marie est une personne passionnée qui va au bout de ce qu'elle entreprend.

Voici venu à Suzana le temps de reprendre la parole. Elle en profite pour se présenter et rappelle qu'elle est au comité depuis 2019 maintenant et qu'elle est la maman de Luka, jeune garçon de 16 ans. Elle est heureuse d'assumer cette nouvelle fonction et avant tout ce qui compte pour elle, c'est les activités et le bonheur de nos membres.

Pour l'accompagner dans ce mandat Mme Kedzic annonce la nomination de deux nouveaux membres au comité en les personnes de Mme Sapna Ballestraz et Mme Eléonore Morard.

Sapna Ballestraz est appelée devant l'assemblée et se présente. Elle fait partie de Cerebral Valais depuis toute petite et a été membre active jusqu'à l'âge de 10 ans. Elle a ensuite découvert de nouveaux horizons puis, il y a 2 ans environ elle a été approchée par Maud Theler pour rentrer au comité du 60^{ème} anniversaire. Une mission qu'elle a acceptée et qui l'a rapproché de Cerebral et de ses valeurs. Aujourd'hui elle est motivée à s'engager pour la cause et est persuadée qu'elle a des choses à apporter à l'association. L'assemblée l'acclame par applaudissement.

Eléonore Morard prend à son tour la parole et explique que de son côté elle accompagne des membres de Cerebral depuis près de 15 ans mais de l'autre côté. Elle travaille en institution et explique à quel point les membres sont toujours heureux de partir en activités avec Cerebral Valais, sur leurs tablettes ils sont heureux d'annoncer « je pars ce week-end ». Cerebral Valais est une véritable bouffée d'air frais pour eux et elle souhaite s'y engager. Elle se décrit comme une militante, engagée et a à cœur de porter ses valeurs en rejoignant le comité. L'assemblée l'acclame par applaudissement.

Mme Kedzic est également heureuse d'annoncer que **Marie Pochon**, bien que sortante de la présidence reste au comité en tant que membre et que Mme **Maud Theler** a accepté le poste de vice-présidence pour l'épauler dans cette mission.

Dès lors, le comité actuel est composé de **9 personnes** et se présente de la manière suivante :

Mme Suzana Kedzic, Présidente

Mme Maud Theler, Vice-présidente

Mme Sarah Ecoffey, Trésorière

Mme Janique Roessli, Membre

M. Yvan Renggli, Membre

M. Philippe Tivollier, Membre

Mme Marie Pochon, Membre

Mme Sapna Ballestraz, Membre

Mme Eléonore Morard, Membre

8. Clôture des activités du 60^{ème}

Pour clore cette assemblée, Mme Suzana Kedzic, Présidente, passe la parole à Mme Anne-Marie Sauthier, co-présidente du 60^{ème} anniversaire qui revient sur cette grande année.

D'abord elle remercie la formidable équipe avec qui elle a collaboré tout au long de l'année. Seul on va plus vite, Ensemble on va plus loin. Slogan qui convient bien à ce comité du 60^{ème} anniversaire. Elle remercie toute son équipe qui est présente et excuse Christine Savioz.

Elle revient sur les différents objectifs et moments forts de cette grande année qui ont tous été relevés haut la main.

- 31 parutions dans les médias (TV, presse écrite, radio...)
- La participation à 52 invitations reçues des communes valaisannes
- La mise en avant et la valorisation des volontaires et de leur incroyable travail avec la remise officielle de cadeaux de remerciements lors de la journée des familles à Grône. Au total 120 bénévoles et volontaires.
- La récolte incroyable de **Fr. 243'780.-** qui aura permis de financer le nouveau bus « Liberty » ainsi que des week-ends. Elle profite de glisser un petit mot afin de mettre en avant la générosité du regretté « Léonard Gianadda » qui a été sensible à la cause et qui les a soutenus également pour l'acquisition du bus.

Pour Mme Sauthier cette fonction aura été une véritable leçon de vie. Des moments forts et incroyables. Elle met en avant toutes ses belles émotions et rappelle ce moment fort lors de la réception de Mme Viola Amherd ou toutes les personnes présentes venaient à la table de Cerebral Valais. Elle constate que les mentalités ont changées, les autorités venaient spontanément parler avec les membres.

Elle rebondit aussi sur Lionel qui a fait du golf à Crans-Montana et mentionne tous les acteurs culturels, politiques, sportifs, autorités qui nous ont accueilli. Elle soulève l'incroyable travail des bénévoles. Les hôtes ont tous été impressionnés par la bienveillance et les bons samaritains qui accompagnent nos membres.

Mme Sauthier remercie Bruno et son équipe pour le travail réalisé au bureau. Durant cette année ils ont fonctionné en binôme, le comité pour la partie relationnelle et le bureau pour la partie opérationnelle.

Mme Sauthier passe ensuite la parole à son Co-président, M. Claude Bumann qui explique que l'un des objectifs a également été de développer la visibilité de Cerebral Valais dans le Haut-Valais. Un objectif grandement atteint. Il mentionne la présence de la nouvelle présidente de MitMänsch qu'il salue et est heureux d'annoncer la jolie collaboration qui est née avec l'institution haut-valaisanne.

Il poursuit son discours en haut-valaisan.

M. Bumann termine par remercier Cerebral Valais pour cette année. Il explique que cela aura été beaucoup de temps investi mais que cela est incomparable à côté de ce qu'il a reçu en retour. Il ne regrette pas d'avoir accepté cette mission qui l'a enrichi.

M. Bruno le rejoint et appelle l'ensemble du comité pour la remise officielle du chèque cadeau récolté durant cette année, soit **Fr. 243'780.-**. Une photo officielle de l'ensemble du comité est effectuée afin d'immortaliser ce moment. Merci et bravo à tous.

9. Divers

M. Michel Jeanbourquin, ancien président de Cerebral Valais prend la parole et tient à expliquer toute sa fierté et félicite Cerebral pour le chemin parcouru. Il félicite le comité en place pour le développement dans le Haut-Valais.

Il rappelle à quel point la situation était compliquée lorsqu'il avait repris la présidence, accompagné de François et Louise-Anne Sartoretti et qu'il est heureux de voir la continuité et l'amour qui règne autour de Cerebral Valais. Il est fier de Marie qu'il félicite et met en avant le grand engagement de Bruno. Finalement à Cerebral tout est possible car tout est mis en place avec le cœur.

Mme Suzana Kedzic demande si d'autres personnes souhaitent prendre la parole ?

M. Peter Ringger, membre du comité de Cerebral Suisse prend la parole et remercie pour l'invitation. Il présente les meilleures salutations de Cerebral Suisse et explique qu'à Soleure, ils sont fiers d'avoir une région aussi active que le Valais. Il est impressionné par tout ce qui est accompli. Il félicite Marie pour son travail et souhaite plein succès à Suzana pour la suite.

Mme Maud Theler prend également quelques minutes pour parler des journées inclusions proposées par Forum Handicap Valais, notamment la date du 13.06.2024, soirée autour des femmes avec la projection d'un film. Cette soirée sera rattachée à une soirée parents de Cerebral Valais et sera proposée sous forme de table ronde avec la participation de femmes en situation de handicap.

Plus de divers. Mme la Présidente, Suzana Kedzic clos l'assemblée à 12h56.

La journée se poursuit autour d'un apéritif dînatoire préparée par notre cuisinier M. Norbert Fumeaux et notre apprentie GEI Julie Mermet.

La Présidente sortante



Marie Pochon

La présidente actuelle



Suzana Kedzic

La secrétaire du jour



Laura Théoduloz